



## DEVENIR MEMBRE PASSIF AU GOLF CLUB VILLARS

Nom(s)		Prénom(s)	
Date de naissance		Sexe	Nationalité

Le Golf de Villars communique avec ses membres essentiellement par voie électronique. Dans l'éventualité où l'acheminement postal s'avère nécessaire, merci de nous communiquer l'adresse à laquelle vous vous trouvez le plus régulièrement.

Rue et numéro	
Code postal, ville et pays	
Téléphone mobile	
Téléphone fixe	
E-mail privé	

Je déclare par la présente vouloir devenir **membre passif** du Golf Club Villars.

Le membre passif paye une cotisation annuelle de CHF 100.-.

Le membre passif ne bénéficie pas de droit de jeux, ne bénéficie pas de l'affiliation à Swiss Golf, ni de droits sociaux au sein de l'Association.

Devenir membre passif du Golf Club Villars offre à chacun l'opportunité de soutenir le club, de préserver ou de créer un lien avec le club sans profiter pleinement des activités et services proposés.

Sauf accord particulier, un passage au statut de membre passif annule le droit de redevenir actif sans le règlement de la finance d'entrée en vigueur au moment de la demande. En principe, un membre passif ne peut devenir membre actif qu'après avoir réglé la finance d'entrée, suivie du paiement annuel de la cotisation correspondante.

Lieu et date :

Signature :

Merci de retourner ce formulaire à : [info@golf-villars.ch](mailto:info@golf-villars.ch) ou Golf Club Villars, CP 118, CH-1884 Villars